

Réf: Dossier N° 082678

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « KARMA KOMPANY »

Siège social Abidjan, Abobo, ABOBO BELLEVILLE CARREFOUR
MOSQUEE, Lot nd, Ilot nd

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/02/2022, et enregistrés au CEPICI le 18/02/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KARMA KOMPANY »

Objet : vente de divers articles de mode, vente de vêtements et de chaussures, diverses prestations de services, import-export. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Abobo, ABOBO BELLEVILLE CARREFOUR
MOSQUEE, Lot nd, Ilot nd

Dirigeant(s) : Mlle CAMARA ASSOKO MARIE THERESE
MARBELLA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-01564 du 07/03/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°09126/GTCA/RC/2022 du 07/03/2022

